

Point I:

Le **Castor** et le **Drapeau bleu** sont toujours orientés vers l'intérieur, vers le centre du corps.

Le drapeau sémaphore blanc et bleu est orienté vers l'épaule.



Point II:

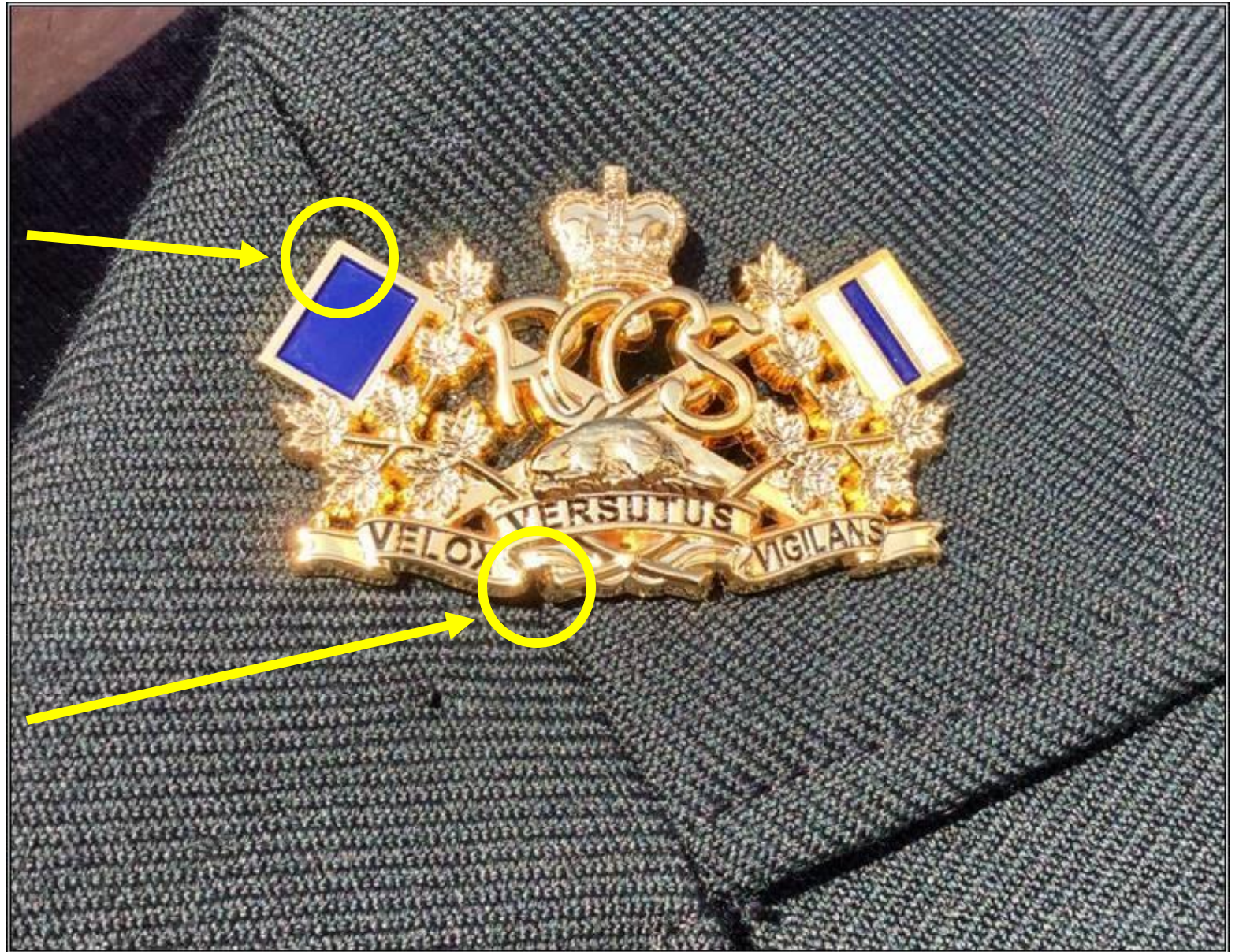
La ligne de couture sur le revers d'UDA est le guide comme pour toutes les insignes de collet de l'Armée canadienne (AC).



Point III:

La pointe supérieure du Drapeau bleu repose sur la couture.

Le point d'insertion du listel entre "*Velox*" et "*Versutus*" repose sur la couture de manière à être bien visible.



Point IV:

L'insigne repose de manière uniforme (pas d'angle) et est centré sur le revers de manière à ce que les extrémités soient à égale distance de la couture extérieure (avec une légère variation pour des raisons esthétiques en fonction de la taille).



Remarques:

Le numéro 2 de l'Armée (tenue de Mess) autorise des variations concernant les insignes de collet. Une distance allant de 9 à 12,8 cm est autorisée pour tenir compte des variations de taille du porteur et pour que les insignes soient alignés et esthétiques (voir le Manuel de la tenue).

Reportez-vous au Chapitre 6 du Règlement permanent de la Branche (paras CTRC) pour confirmer l'emplacement de l'insigne de collet pour tous les ordres de tenue. Les RPB doivent être mis à jour car ils sont actuellement écrits comme *PROJET / En attente d'approbation* (ou des mots à cet effet). Les paragraphes indiqueront désormais que ces changements sont **APPROUVÉS**.